

Fabriquer des pièces détachées simples à l'aide d'outils guidés à la main - FORMF1

Code du module:	FORMF1
Unité capitalisable:	Fabriquer des pièces détachées simples (ENSP1)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Mécanicien d'usinage
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de sélectionner une méthode de fabrication manuelle appropriée en se référant à un schéma ou mission de travail. (4.3a)
Obligatoire	
INDICATEURS	
• L'apprenti dispose d'un schéma. • L'apprenti explique la méthode de production, les machines et les outils sélectionnés dans un rapport de travail.	
SOCLES	
• L'apprenti a produit un rapport de travail propre. • Le rapport de travail fait état de méthodes de fabrication, de machines et d'outils permettant de fabriquer une pièce de travail d'une manière compétente.	

2

L'apprenti est capable de fabriquer manuellement des pièces de travail à partir de matériaux différents en se référant à esquisses et à des schémas et en appliquant les méthodes de travail suivantes: sciage, limage, perçage, alésage (tolérance de fabrication IT10 à IT11), travail au burin, ciselage, cintrage (tolérance de fabrication IT13), alésage conique et taraudage (4.4a)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti utilise les outils indiqués (dans le rapport de travail corrigé par l'enseignant) et il fabrique une pièce de travail conformément au schéma indiqué.

SOCLES

- L'apprenti a produit une pièce de travail conforme au schéma et aux tolérances indiquées.

3

L'apprenti est capable de sélectionner et de manipuler les outils, les appareils et les machines requis d'une manière autonome et compétente, en respectant les consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement. (4.5a)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti utilise les outils requis d'une manière compétente, dans le respect des consignes en matière de sécurité et de protection de l'environnement.
- L'apprenti applique les valeurs caractéristiques aux machines-outils.

SOCLES

- L'apprenti a utilisé les outils d'une manière compétente au cours des travaux.
- Les valeurs caractéristiques correspondaient aux tableaux et/ou aux formules.
- L'apprenti portait un équipement de protection individuelle.

4

L'apprenti applique les règles fondamentales de la technique de mesurage en utilisant des instruments de mesure différents et il est capable d'appliquer les mesures à la pièce de travail. (4.5b)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti applique les mesures du schéma à la pièce de travail en se servant d'une pointe à tracer, d'une équerre et d'un outil de traçage parallèle.
- L'apprenti contrôle la pièce de travail au cours des travaux à l'aide d'un pied à coulisse et d'un réglet en acier.
- L'apprenti rédige un rapport de mesure.

SOCLES

- L'apprenti a indiqué des valeurs correspondant aux valeurs réelles de la pièce de travail dans le rapport de mesure.

5

L'apprenti participe aux travaux de rangement et de nettoyage d'une manière appropriée. (SZ1)

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti et ses camarades forment des équipes de manière autonome à la fin du service en vue du nettoyage de l'atelier, qui doit être remis en état à l'attention des collègues suivants.

SOCLES

- L'apprenti a participé d'une manière appropriée aux travaux de nettoyage et de rangement en équipe.

6

L'apprenti manipule les matériaux et les produits d'une manière respectueuse de l'environnement et il manipule les machines ainsi que les outils avec précaution. (SE3)

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti met les différents matériaux et produits au rebut de manière réglementaire.
- L'apprenti entretient les machines et l'outillage conformément au plan.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les travaux conformément aux instructions.